

la cessation des sacrifices juifs, la vocation des Gentils, l'Hostie sacrosainte et pure, Jésus-Hostie, qui, d'un pôle à l'autre, en tout lieu, à toute heure, en toute nation est offerte à Dieu. Tous les siècles ont cru cela. Et Saint Irénée, ce grand témoin de la primitive Eglise, disciple de Saint Polycarpe, qui fut lui-même disciple de Jean le bien-aimé, savait répondre aux hérétiques de son temps (précurseurs des protestants) : "Non, l'offrande des oblations n'est pas abolie : il y avait des oblations sous la loi ancienne, il y en a sous la loi nouvelle, il y avait des sacrifices chez les Juifs, il y en a aussi dans l'Eglise ; mais ce ne sont plus les mêmes : ce ne sont plus les simples serviteurs de Dieu, mais ses enfants qui Lui offrent (*Lib. iv. contra hæres. cap. xxxiv*). Saint Cyprien, le soleil illustre de l'Eglise de Carthage et de l'Afrique, s'écrie (*Epist. LXIII*) : "Qui donc mérite mieux d'être appelé prêtre du Très Haut que Notre Seigneur Jésus Christ qui a offert à Dieu le Père *le même sacrifice* qu'avait offert Melchisedech : du pain et du vin : *mais c'étaient son corps et son Sang*," sous les espèces du pain et du vin.

3°. *Essence du Sacrifice Catholique* : Transportons-nous à la Cène : Les Onze entourent le Divin Maître et ont terminé la manducation de l'Agneau Pascal, selon le rite mosaïque. Jésus vient de clore l'Ancien Testament. Une scène inoubliable va se dérouler ; Saint Paul la décrit ainsi : (1 Cor xi. 23-28) "J'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai transmis à savoir, que le Seigneur Jésus, dans la nuit où Il fut livré, prit du pain, et après avoir rendu grâces, le rompit et dit : Prenez et mangez, ceci est mon Corps, qui sera livré (demain) pour vous ; faites ceci en mémoire de Moi." De même, après avoir pris le pain, Il prit le calice et dit : "Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci, toutes les fois que vous en boirez, en mémoire de Moi." Car toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi, celui qui mangera le pain ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable *envers le Corps et le Sang du Seigneur*."

Voilà la charte divine du Sacrifice catholique. Notre Seigneur établit la messe, et fait d'elle le Sacrifice véritable.